

Le 7 janvier 2026, au garage de Kevin MATHEWS



A.C.C.A.M.  
Chez M. OTTO  
4 rue Penchienati  
06390 CONTES  
Téléphone : 06 70 34 42 21  
Site Internet : <http://www.accam.fr>  
Déclarée à la sous-préfecture de Grasse n° 11220 le 12 avril 1994  
Déplacée à la préfecture des alpes maritimes le 3 sept 2007 (0062028131)

## PV de réunion

Présents : Georges OTTO, Jean-Louis TACCONI, Séverine PORTEJOIE, Jean-Claude FERRARI, Kevin MATHEWS, Thierry VOUILLOZ, Grégory REBROIN, Christophe GIRARD, Agnès et Anthony SPERANZA, Frédéric MARIA

Excusés : Nicolas TOSI, Nicolas REBROIN, Jean-Claude et Cathy MEUCCI, Claire SERVELLA-JAKOBSEN, Steve REBROIN, Jean-Noël SANTOS

Objet de la réunion : Organisation de l'assemblée générale.

Début de séance : 20h45

### Ordre du jour de la séance

Convocation à l'AG  
Déroulement de l'AG  
Calendrier 2026  
Evolution du règlement  
Nouveau président

### Convocation à l'Assemblée Générale (AG)

La convocation à l'AG devra être envoyée au moins 15 jours avant la date de l'AG, prévue le 7 février 2026. Donc, au plus tard dans la semaine du 18 au 24 janvier.

Cette année nous privilégierons les canaux dématérialisés comme le SMS ou WhatsApp pour les adhérents connectés. Le courrier sera employé pour les personnes n'ayant pas fourni leur numéro de téléphone.

### Déroulement de l'AG

L'AG commencera par la remise des prix (comme en 2025).

Elle sera suivie par l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'AG :

- rapport moral du président
- rapport financier du trésorier
- vote d'approbations des rapports
- renouvellement du Conseil d'Administration (CA)
- fourniture des numéros pour la saison 2026
- questions diverses

Lorsque l'AG sera terminée, le CA renouvelé se réunira afin d'élire le nouveau bureau.

Un repas (paella préparée par Jean-Noël) sera proposée pour terminer la soirée.

Le repas se fait sur réservation auprès de Jean-Noël avec une participation de 10 euros par personne et 5 euros par enfant de moins de 12 ans.

L'apéro est reconduit à l'identique des années précédentes.

Pour les lots, Kevin se charge de lancer la commande des T-shirts. Avec un budget de 500 €.

Georges terminant la présidence de l'ACCAM, le nouveau bureau devrait être le suivant :

Thierry Vouilloz se propose pour la reprise de la présidence.

Christophe reste trésorier.

Anthony devient vice-président.

Séverine est la nouvelle secrétaire.

### **Calendrier provisoire 2026**

Cette année, en raison des élections municipales, le calendrier prévisionnel est incertain, sauf pour quelques communes. En effet, les comités des fêtes sont généralement associés à la mairie, et un changement de maire provoquera souvent un changement de présidence du comité des fêtes.

**Bendejun**, le 28 juin, date bloquée.

**Montauroux**, peu de probabilité que la course soit continuée.

**Pierrefeu**, le 19 juillet, date bloquée.

**Toudon**, possibilité de refaire la course selon le résultat des élections.

**Peïra-Cava**, la présidente du comité des fêtes ne souhaite plus organiser la course.

**Auron**, le 6 septembre.

**Breil** souhaite faire la course 20 septembre, mais la date entre en conflit avec le rallye de Fayence, il faudra donc négocier un autre jour. En effet, l'équipe de sécurité de Breil ne serait pas disponible sans parler des adhérents très impliqués dans les courses de rallye.

**Contes**, mi octobre pour la fête de la ceinture.

Fin de séance : 21h55